

26^e Lettre.

Il l'engage à rentrer pour assister aux offices de la semaine sainte.

Montreuil, le 11 avril 1631

Mademoiselle,

Mon petit voyage que j'ai fait aux champs, dont je revins avant hier au soir, m'a empêché de vaquer à l'affaire de monsieur votre fils, joint l'occupation des ordinands. L'on m'a dit que Dieu bénit votre travail, dont je le remercie de tout mon cœur, et le prie qu'il vous ramène, pleine de santé et de bonnes œuvres, un des jours de la semaine prochaine que vous jugerez à propos, pour être ici aux offices de la semaine sainte.

27^e Lettre.

Il la félicite de son rétablissement. Conseils pour les visites dans les Ecoles.

Paris le 11 Mai 1631

Béni soit Dieu, Mademoiselle, de ce que j'ai plus tôt la nouvelle de votre guérison que de votre maladie et je le prie qu'il vous fortifie entièrement, et en façon qu'il se puisse dire ainsi de vous, que ces paroles de la Sainte Ecriture vous regardent, qui

à Louise de Marillac. 39.

sont: mulierem fortem quis inveniet; vous entendre ce latin, c'est pourquoi je ne vous l'expliquerai point. Pour le temps que vous dites que les enfants sont à l'école qui ne suffit pas pour leur pouvoir profiter, et les deux jours qu'ils ont encore de campos, "je ne vois pas l'inconvénient que vous longiez un peu ce temps-là et que, pour les raisons que vous m'alléguer, vous les occupiez ces deux jours-là, ni que vous tâchiez de faire venir à l'école celles qui n'ont point accoutumé d'y aller. Mais je pense qu'il sera bon de le faire agréer au bon M^r. Belin⁽¹⁾ et de rendre capables ceux qui en parleront, que vous en usiez ainsi pour le peu de temps que vous avez à demeurer, et leur dire que ce n'est pas là une école, mais un exercice de piété pendant quelques jours.

Pour le petit Michel, soyez-en en repos; il n'y a que deux ou trois jours que je le vis aller à sa leçon et qu'il se portait bien. J'ai fait tenir votre lettre à M^{lle} Dufay et encouragé M^{lle} Dufrene d'aller à Villepreux, ce qu'elle a toutes les envies du monde de faire; mais certes son indisposition ne lui permettra pas ce contentement qu'elle désire extrêmement; je la recommande à vos prières, et vous de bien prendre garde à votre santé;

(1) Temps de vacance ou de repos.

(2) M^r. Belin, ami de saint Vincent, et Chapelain de la Maison de Gondy à Villepreux.

40 Lettres de Saint Vincens

et de ne pas trop prendre sur vous, ce que j'ai peur pourtant que vous fassiez en ne voulant pas prendre le relâche de ces deux jours, ni vous tenir au temps qu'on a accoutumé d'employer à l'école. C'est pourquoi, en cette appréhension, je vous prie de vous contenter, quoique je vous aie dit ci-dessus, de vous contenter du temps ordinaire; ce procédé sera plus au gré, comme je pense, du bon M^r. Belin; que si vous y voyez un notable détriment, écrivez-m'en, s'il vous plaît, une autre fois après que vous aurez commencé, etc.

28^e Lettre.

De son fils et du voyage qu'elle doit faire à Montreuil.

Mai 1631

Mademoiselle,

La lettre de monsieur votre fils me paraît fort judicieuse. Je pense qu'on lui a aidé; mais si elle est de son cru, il y a sujet d'espérer qu'il aura du jugement. Je pense qu'il sera bon de différer son retour au vôtre, et que vous ne laissiez point de faire votre voyage. Donnez-lui donc terme d'ici à quinze jours et dites-lui que vous l'enverrez quérir quand vous reviendrez, et lui mander que vous avez résolu de le mettre aux Jésuites pensionnaire,

à Louise de Marillac.

41

afin qu'il s'étudie; et sera à propos, à votre retour, d'en parler à ces Pères et de retenir sa place avant qu'il revienne, pour l'envoyer de la Communauté⁽¹⁾ aux Jésuites avec sa soutane sans loger chez vous. Il vous coûtera plus qu'il ne fait, mais quoi! il faut croire que celle qui affectionne la sainte pauvreté au souverain degré ne saurait s'appauvrir.

Pour mon voyage, je n'y pense point seulement; le grand même est interrompu ou notamment différé, et je n'en vois point à présent de moindres. Soyez donc en repos de ce côté-là, et aller avec la bénédiction de Dieu que je prie Notre Seigneur vous donner. Honorez la tranquillité de son âme et celle de sa sainte Mère, et soyez bien gaie en votre voyage, puisque vous en avez un grand sujet dans l'occasion en laquelle Notre Seigneur vous emploie. Vous pourrez dire, s'il vous plaît, à M. le curé que s'il lui plaît que vous instruisiez les filles pendant quelques jours que vous serez à Montreuil, que vous le ferez de bon cœur. Il s'est allé devant vous chercher un logement; descendez cependant et logez-vous à l'hôtellerie. Que s'il vous presse d'aller ailleurs, faites-le in nomine Domini. L'hôtellerie où vous serez plus commodément, c'est chez la veuve. Adieu Mademoiselle, ressouvenez-vous de moi en vos prières, qui suis, etc.

(1) de St Nicolas.

29^e Lettre.

Évêque pour la Confrérie de la Charité à Montreuil

31 Mai 1631

Béni soit Dieu, Mad^{elle}, de la bénédiction et de la santé qu'il vous donne. Je vous enverrai par M^o. le curé ou par quelqu'autre le règlement de la Charité que j'ai ajusté à ce qui est convenable à Montreuil; vous le verrez, et s'il y a quelque chose à ôter ou à ajouter, mander-le moi, s'il vous plaît.

La quête se fera difficilement par le village, Dieu y a pourvu par celles de l'église, il y a sujet d'espérer le même pour l'avenir; ils sont moqueurs en ce pays. là et les femmes pourraient tous quitter.

L'élection se pourra faire par M^o. le vicaire selon le règlement; j'en ai parlé à M^o. le curé, lequel n'y pouvant aller vous envoie M^o. Bécu."⁽¹⁾

Pour ôter quelqu'une, je pense qu'il vaut mieux tolérer toutes celles qui promettent faire bien leur devoir, et réduire le nombre, par la mort de celles qui décéderont, à soixante.

(1) M^o. Bécu, l'un des 7 premiers compagnons de St Vincent, s'attacha à lui dès 1626, étant prêtre, et jusqu'en 1638 fit plusieurs Missions à Montreuil, Marchais, Montmirail etc... il mourut en 1667 à 75 ans.

à Louise de Marillac. 43

Celles qui seront reçues à la Charité seront censées du St Nom de Jésus, et ne sera point nécessaire d'être de celle-ci pour être de celle-là.

Il y a trois choses à faire aujourd'hui, leur proposer le règlement de la part de monseigneur l'Archevêque et de M^o. le curé, procéder à une nouvelle élection, et en troisième lieu, arrêter le nombre de celles qui seront de bonne volonté; pour le surplus vous l'introduirez, en les revoyant dimanche; et faudrait retirer parole d'elles de se rassembler ce jour-là, ou bien pour le moins les officières, auxquelles vous inculquerez, s'il vous plaît, leur devoir et celui de la Confrérie. M^o. Bécun dira et fera tout ce que vous trouverez à propos par-dessus ce que je vous écris; ou s'il faut faire autrement que je vous dis, faites-le s'il vous plaît.

Monsieur votre fils se porte bien à ce que M^o. le Juge⁽¹⁾ m'a mandé; lequel lui a envoyé votre lettre, soyez donc en repos de ce côté-là, je parlerai cependant au collège des jésuites pour lui.

Nous sommes dans l'embarras de nos ordres, j'en recommande le succès à vos prières, et vous prie d'avoir soin de votre santé. M^o. de la Devine⁽²⁾ me parlait bien de vous aller voir si elle peut avec M^o^{me} de Châteaufort.

(1) Nous voyons M^o. Guillaume le Juge Avocat au Parlement, mort le 21 Mai 1643.

(2) Des Dames de la Charité.

111 Lettres de Saint Vincent

Mander-moi, je vous supplie, comment vous vous portez et combien vous faites état d'être à Montreuil, et ressouvenez-vous particulièrement de prier Dieu pour moi.

30^e Lettre

De son fils, et de la Charité de Saint Sulpice.

J'ai reçu votre lettre de mercredi, Madelle, à mon retour de la mission dont je revins le même jour, et vous ai fait réponse que j'ai envoyée à monsieur le curé de Montreuil. Je vous disais par ma lettre comme j'ai assuré une place qu'on m'a promise pour monsieur votre fils aux pensionnaires. C'est le principal qui me l'a promise, et de fort bonne façon. J'ai, de plus, envoyé à M. Yart celle que vous lui écrivez, selon laquelle j'espère que monsieur votre fils sera bientôt ici. Puisqu'il n'a point plu à Dieu que vous ayez fait autre chose pour la Charité, il l'en faut louer, et estimer qu'il ne veut point autre chose pour encore. Or vos filles étant instruites, que reste-t-il à faire, et à quoi tiendra-t-il que vous ne reveniez demain? L'on a bien besoin ici de vous à la Charité de St Sulpice où l'on y a donné quelque

(1) Dans ses voyages, Madelle s'occupait de former des filles à faire les petites écoles, et des femmes pour la Confrérie de la Charité.

à Louise de Marillac. 45

commencement; mais cela va si mal, à ce qu'on m'a dit, que c'est une pitié. Peut-être que Dieu vous réserve l'occasion d'y travailler. Je m'en pars aujourd'hui pour aller, si je puis, à six lieues d'ici, d'où j'espère revenir demain; ce qu'en attendant, je suis, etc..

31^e Lettre.

À M^o. le Curé de Bergier.

Annonce la visite de Madelle Le Gras, qui va dans sa paroisse établir des écoles de filles et visiter la Confrérie de la Charité.

Paris, ce 2 septembre 1631

Monsieur,

Monsieur le N. P. de Gondi ayant vu le grand bien que fait Madelle Le Gras à Montmirail et à Villepreux par l'instruction des filles, il a désiré procurer le même bien à celles de votre paroisse, et a prié cette bonne damoiselle de prendre la peine de vous aller voir pour cela, ce que sa charité a agréé. Elle s'en va donc, et moi je vous supplie très humblement m'assurer que vous, Monsieur, serez bien aise que Votre Seigneur vous présente cette occasion pour le bien des âmes qu'il vous a commises, et espère que vous, Monsieur, et vos paroissiens en aurez de la consolation, s'il plaît à Dieu lui donner pareille bénédiction chez vous qu'il lui a donnée aux autres lieux où elle a été.

Or, afin que votre peuple soit averti du dessein de monseigneur le R. P. de Gondi, vous aurez agréable, s'il vous plaît, de les avertir au prône et de les exciter à ce qu'ils envoient leurs filles au logis de ladite damoiselle, aux heures qu'elle vous proposera, elle est aussi très entendue au fait de la Charité. Je vous supplie, Monsieur, de lui faire voir les femmes de sa confrérie et de vous ressouvenir de moi en vos prières, qui suis, en l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, etc

32^e Lettre .

Établissement des écoles de filles et visite des confréries de la Charité dans la Brie. Champenoise.

2 septembre 1631.

M^{adamoiselle},

Ces lignes seront pour vous dire de rechef adieu, et pour vous prier d'avoir bien soin de votre santé; pour celle de monsieur votre fils, ne vous en mettez pas en peine, nous en aurons soin. Écrivez-nous souvent, s'il vous plaît. J'écris au père de Gondi qu'il me semble qu'il est bon que vous alliez commencer au M^{onnil}⁽¹⁾, et selon que la chose réussira nous aviserons à l'autre lieu; et

(1) Petite localité de la Brie. Champenoise, aujourd'hui dans la Marne.

à Louise de Marillac. 47

si je ne vous en adresse point d'autres, celui de Bergier me semble le plus convenable, puis Loisy⁽¹⁾ M. Ferrat, bailli des Terres, qui se tient à Vertus⁽²⁾ vous adressera partout. J'écrirai audit sieur Ferrat et à M. le curé du Meunil; vous recevrez les lettres vendredi matin, à Montmirail. Effacez cependant de votre esprit la raison que vous m'aviez alléguée pour laquelle vous alliez faire ce voyage; vous ne sauriez croire que cela a contristé mon cœur. Oh non! je ne suis pas fait de la sorte, Dieu merci! Dieu sait ce qu'il m'a donné pour vous, et vous le verrez au ciel. Je souhaite le bonjour à Mad^{elle} Dufay, et à vous, que vous reveniez chargée de mérites et de bonnes œuvres; et suis, en l'amour de N. S., etc..

33^e Lettre.

Lettres de recommandation et avis pour ses visites en Champagne.

Septembre 1631.

M^{ademoiselle},

Voici les lettres que je vous envoie pour M. M. les curés de Champagne et pour M. Ferrat. Vous les fermerez si vous

(1) Loisy. en. Brie; petite localité non loin de Vertus. (Marne)

(2) Chef. lieu de canton, près Montmirail. (Marne)

juger à propos de leur donner, comme je pense qu'il n'y aura pas de danger, quoique le révérend père de Gondi écrive. Il m'a écrit l'affection avec laquelle il vous attendait, j'espère que vous en serez demeurée satisfaite. Je persévère toujours à mes opinions, à ce que vous commenciez au Mesnil, et de là à Bergier, à Loisy, à Souderon et à Villeseneux, si M. Ferrat ou votre prudence ne juge qu'il soit mieux de faire autrement. Je ne vous envoie pas d'autre mémoire, ne l'ayant pas jugé nécessaire; l'esprit de Notre-Seigneur sera votre règle et votre adresse, et moi je me recommande à vos prières pour notre retraite que je m'en vas commencer, incontinent la présente écrite, étant cependant, en l'amour de Notre-Seigneur, etc. . . .

34^e Lettre.

De la Charité de Montmirail, et de la maladie de la maréchal de Maille

Paris, 13 septembre 1631

Mademoiselle,

Puisque la Providence vous retient à Montmirail, il la faut adorer et faire ce que Dieu vous présente à faire; n'importe que cette personne ait quelque mauvais bruit, peut-être est-il faux, ou bien qu'elle s'en sera corrigée. Sa Mademoiselle, dès l'instant

à Louise de Marillac. 49.

de sa conversion, fut faite compagne de la Vierge, et suivante de Notre Seigneur. Comme je suis grand pécheur, je ne puis rejeter ceux qui l'ont été, pourvu qu'ils aient bonne volonté. Et puis c'est peut-être M^o. le prieur⁽¹⁾ qui a suggéré cette pensée au révérend père de Gondy,⁽²⁾ auquel je ne dirai rien de l'affaire, car je pense qu'il la fera sans le dire; sinon vous m'en écrivez, s'il vous plaît. Pour aller en quelque village d'alentour de N^o Montmirail, ils sont fort écartés; il n'y a pas apparence d'y rien faire, en même la saison.

Une petite indisposition que j'avois lorsque le fils de M^{me} Rousseau vint céans, ne me permit pas de lui parler, mais je lui ai fait offrir de le servir, et le ferai, assurez-en la mère, s'il vous plaît. Et pour M^o. votre fils, il passa hier la journée céans d'une fort bonne façon; il se porte bien, Dieu merci; lorsqu'il sera temps, on le fera purger; il est monté à la troisième. M^o. d'Herbigny vous mande qu'il vous écrit, mais le peu de temps que nous avons eu pour l'en avertir, fera que vous n'aurez point de lettres pour cette fois; soyez en repos de lui.

M^{me} Laurent est revenue indisposée de Villepreux, il y a quatre ou cinq jours. M^o. Belin va faire l'école des filles; je lui ai mandé qu'il sera relevé dans sept ou huit jours de

(1) M^o. Lebon, prieur de Saint-Lazare

(2) M^o. de Gondy, après la mort de sa femme, entra à l'Oratoire.

cette peine, et ai parlé à une bonne fille, laquelle ne pourra y aller que dans le tempo que je dis. Je ne savais rien des nappes dont vous me parlez; j'en remercierai Mad^{elle} Dufay pour Mad. Guérin. Je m'en vais m'informer si elle nous en a envoyé céans. Elle est venue ce matin me dire adieu, pour ce qu'elle s'en est allée à Chartres, et m'a dit que c'est à cause de la maladie qui augmente ici. Il y a entre votre logis et céans deux maisons infestées. Ma Guérin et son aîné demeurent néanmoins ici. Mad. Dufay est indisposée le moins du monde; M^o. de Sincy me vint voir hier, et m'assura que ce n'est rien. Je vous dis le même de moi qui n'ai pas même en mes petits sentiments⁽¹⁾ il y a deux jours. Le frère de Germaine est venu aujourd'hui céans; je lui ai baillé sa lettre et sa quenouille: il s'en va à Villepreux, où il donnera de ses nouvelles. Comment va la Charité? Les femmes font-elles bien? Ont-elles beaucoup de malades et d'argent? Mad^{elle} Dufresne est-elle à Montmirail? Comment se porte-t-elle? Je la salue de tout mon cœur et Mad^{elle} sa mère aussi; je ne dis rien de M^o. Dufresne⁽²⁾, car je le pense à la cour, mais je salue Germaine, et vous dirai que la bonne M^{me} la maréchale de Noailles est fort malade d'un flux de ventre au Roule. Honorez la patience de la sainte Vierge en cela; offrez en la douleur

(1) De fièvre

(2) M^o. Dufresne, intime ami de saint Vincent.

à Louise de Marillac. 51.

à Dieu. Serait-elle pas bienheureuse de laisser cette terre de misères, et d'aller jouir de la gloire du Ciel ? Mad^{elle} Guérin vous écrit, et moi je suis, en l'amour de Notre. Seigneur, etc..

35^e Lettre.

Il prend part à sa peine à la mort de M^{me} la maréchale de Marillac.

17 septembre 1631

Mademoiselle,

Je vous ai écrit, il y a huit jours, et ai adressé mes lettres au P. de Gondi; maintenant, je vous envoie ces trois paquets de chemises et la lettre incluse. Monsieur votre fils se porte bien, Dieu merci, et me semble que son esprit s'ouvre de plus en plus; dès que les jours seront un peu rafraîchis, il viendra se purger céans. Cette bonne M^{me} Laurens est toujours malade; je l'ai envoyée visiter; Mad^{elle} Du Fay l'a été un peu; mais Dieu merci, elle se porte mieux. Madame la maréchale de Marillac est allée recevoir au ciel la récompense de ses travaux" O sus, ceci vous attendra; mais quoi! Notre. Seigneur l'ayant voulu ainsi,

(1) Catherine de Médicis, fille de Cosme et de Diane, comtesse de Bardi, épousa, le 20 décembre 1607, Louis de Marillac. — Elle mourut de chagrin le 14 3^{br} 1631, et fut enterrée dans l'église des Feuillants. — Dans son tombeau fut placé le corps de son époux, décapité le 8 Mai 1632.

52. Lettres de Saint Vincent

il faut adorer sa Providence et travailler à nous conformer, en toutes choses, à son saint vouloir. Certes, je sais bien que votre cher cœur ne demande pas mieux et que si la partie inférieure s'émeut, que bientôt elle s'apaisera. Le Fils de Dieu pleura le Lazare. Pourquoi ne pleureriez-vous pas cette bonne dame ? Il n'y a point danger pourvu que, comme le Fils de Dieu, vous vous conformiez là dedans à la volonté de son Père, et c'est ce que je m'assure que vous ferez. Mais comment vous portez-vous ? Cet air subtil ne vous indispose-t-il point ? et Germaine plaint-elle pas bien ses filles qu'elle sait être à la merci de M. Belin ? Quand irez-vous en Champagne ? Cette bonne fille profite-t-elle ? Y a-t-il du bien à espérer ? Bon mot de tout cela, s'il vous plaît. Je ne vous puis rien dire de nouveau d'ici, sinon que nous avons la maladie vis-à-vis de céans et que Notre-Seigneur nous conserve tous en bonne santé, Dieu merci, à ma petite fièvre près. Je m'assure que vous ne nous oublierez pas en vos prières, Mad^{elle}, et que vous croyez bien que je suis, en l'amour de Notre-Seigneur et de celui de la sainte Vierge, etc. . . .

P. S. Je me suis trompé en vous disant que je vous envoie des paquets, parce que je pensais que trois paquets de toile que j'ai trouvés sur ma table fussent des chemises, et pour vous.

à Louise de Marillac. 53.

36^e Lettre

Conseils de soumission envers Mgr. de Châlons.

Septembre 1691

Mademoiselle,

Si M^{onsieur} de Châlons vous a envoyé quérir et qu'il soit proche, il me semble que vous ferez bien de l'aller voir et de lui dire tout simplement, à la bonne foi, pourquoi le R. P. de Gondi vous a priée de prendre la peine d'aller en Champagne, et ce que vous faites. Offrez-vous à retrancher ce qu'il lui plaira de votre procédé, et à tout quitter, s'il l'a agréable; c'est là l'esprit de Dieu. Je ne trouve point de bénédiction qu'en cela. M^{onsieur} de Châlons est un saint personnage, vous devez le regarder comme interprète de la volonté de Dieu au fait qui se présente; que s'il trouve bon que vous changiez quelque chose en votre manière de faire, soyez-y exacte, s'il vous plaît; s'il trouve bon que vous vous en reveniez, faites-le tranquillement et gaiement, puisque vous ferez la volonté de Dieu. Que s'il est éloigné et vous laisse faire, continuez, s'il vous plaît, à enseigner les jeunes filles; que s'il s'y rencontre des femmes, à la bonne heure, mais ne faites dire au prône qu'elles le fassent, s'il vous plaît; mais seulement vous pouvez faire avertir les S^{rs} de la Charité⁽¹⁾

(1) Il s'agit de la Confrérie de la Charité

54. Lettres de Saint Vincent

de vous voir toutes ensemble, d'honorer en ce procédé l'humilité du Fils de Dieu dans le sien. Votre Compagnie étant à présent à Bergier, il n'est pas expédient, je pense, que vous y alliez. Venez-vous donc au Mesnil, s'il vous plaît, jusqu'à ce que la mission y aille; alors vous pourrez aller à Bergier et aux autres lieux, et mander-moi, je vous prie, le succès de ce que vous avez fait avec M^{onsieur} de Châlons.

37^e Lettre.

Diverses nouvelles de ses affaires; elle est désirée à Villeneuve St^{Georges}⁽¹⁾

De Paris, ce 10 octobre 1631.

M^{ademoiselle},

Voici enfin une lettre de monsieur votre fils que je vous envoie. J'espère que nous le ferons purger, lundi prochain, et saigner, selon l'ordre que vous nous donner.

M^{adelle} Devin m'arrêta avant-hier avec cette bonne jeune grosse damoiselle qui porte le deuil auprès de votre logis, et qui désire entrer à Sainte. Marie sœur domestique, et me dit qu'elle vous cherchait un logis, pour ce que M^{onsieur} Veron a besoin de votre chambre,

(1) Villeneuve St^{Georges}, bourg de l'arrondissement de Corbeil. (3^{me} et Oise)

à Louise de Marillac. 55

et que monsieur son fils, ayant à présent un office, il lui faut une salle pour y recevoir le monde; sur quoi je lui dis que vous seriez bien marrie de l'incommoder, et que je le priais de travailler à vous trouver logement, et que je vous en donnerais avis, afin de savoir de vous si vous affectez quelque quartier. Mandez-le moi donc, s'il vous plaît, et si vous avez besoin d'argent, pour ce qu'on vous a apporté les quatre-vingts et tant de livres de votre rente.

Madelle Francoise vous désire vivement à Villeneuve-St. Georges où la Charité va mal, et moi je pense que Notre-Seigneur vous réserve le succès de ce bon oeuvre. Madelle Dufay se porte bien, elle est toujours en quête de logement aussi.

Il fut hier emporté un prêtre de saint Nicolas à saint Louis: c'est un des nouveaux.

J'ai envoyé aujourd'hui cette bonne fille de saint Sauveur à Villepreux. Ous où êtes-vous à présent? que fait Notre-Seigneur de vous? L'on m'a dit que l'on a trouvé le P. de Gondi sur le chemin de Champagne. J'estime que vous y êtes aussi. Plaise à Notre-Seigneur d'y bénir votre travail et de vous bien fortifier pour cela.

Je suis en son amour et celui de sa sainte Mère, etc..

56. Lettres de Saint Vincent

38^e Lettre.

En Champagne pour les affaires de la Charité.

Paris, veille de saint Luc, 1631.

Madamiselle,

Je loue Dieu de votre santé, de votre travail et de tout ce que vous me mandez. Monsieur votre fils vint céans avec un petit mal de tête, il y a quatre ou cinq jours. Nous le fîmes saigner le lendemain et garder le lit. M^r. Quartier nous dit qu'il ne fallait point le purger que son mal de tête ne fût passé, ce qu'il a fait dans trois jours après, en façon qu'il ne lui reste aucune émotion; c'est pourquoi nous lui avons fait prendre sa petite médecine ce matin. Il est gai et sage parmi nous, de sorte qu'il nous édifie tous. Si cela continue, il y aura sujet de louer Dieu et d'espérer que vous en aurez de la consolation. Quand il aura été purgé et qu'il se sera bien porté trois jours après, nous lui permettrons de retourner au collège. Je dis quand il se sera bien porté trois jours après, et entends dire si son mal ne revient. J'enverrai aujourd'hui l'argent à Madelle Devin pour la robe et la lettre de ma sœur¹¹ Gertrude, laquelle viendra fort à propos.

11) Sœur: nom des membres de la Confrérie de la Charité.

à Louise de Marillac. 57

Si votre bonne fille de dix-huit ans a bon sens et fermeté d'esprit, ne faites point difficulté de lui laisser le soin des filles." Le bon esprit est meilleur à cet âge là, qu'un mal fait à cinquante ans.

Je baillerai de plus la couverture à monsieur votre fils et je ferai tout ce que vous me mandez. Il est vrai qu'il est à souhaiter que les personnes qui voudront s'appliquer à une si bonne œuvre n'aient autre dessein ni chose à faire que cela. Je m'en vas au premier jour à Pontoise, l'on m'a parlé d'une qui est là. Je la retiendrai pour Sartrouville⁽²⁾ où M^{me} de Villeneuve la désire.

Notre petite compagnie partira dans deux ou trois jours. Je vous prie de dire à monsieur le lieutenant que je le salue très humblement et suis son serviteur, et que je le prie de nous arrêter trois lits à l'hôtellerie. Je salue de plus Germaine, à laquelle vous direz, s'il vous plaît, que je lui donne ordre pour faire tenir sa lettre à son frère.

Je suis cependant, en l'amour de Notre Seigneur et de sa sainte Mère, etc. . . .

(1) Scolières.

(2) Sartrouville, C^oll d'Argenteuil. (Seine et Oise)

39^e Lettre.

Il la félicite d'avoir été rebulée par l'évêque de Châlons dans l'exercice de la charité et des Ecoles.

De Paris cette veille de la Toussaint 1631

Mademoiselle,

La grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais!

J'ai fait voir votre lettre au père de Gondi, celle de M^{on}seigneur de Châlons à vous, et la vôtre à lui; or, toutes choses pesées et considérées, et à son grand regret, il est d'avis que vous obéissiez à M^{on}seigneur de Châlons, pour ce qu'il estime que Dieu le veut ainsi, puisque c'est par l'ordre de celui qui est l'interprète de sa volonté au lieu où vous êtes; or, telle étant la volonté de Dieu, revenez vous en, s'il vous plaît; vous ne laisserez pas d'avoir la récompense que vous aviez, si vous aviez instruit toutes les filles de ces quartiers là. Oh! que vous êtes heureuse de ce que vous avez ce rapport au fils de Dieu, d'avoir été comme lui obligée de vous retirer d'une province où, Dieu merci, vous ne faisiez pas de mal. Le N. P. de Gondi vous remerciera ici de la peine que vous avez prise, et vous témoignera le sentiment qu'il en a; et moi, je vous prie de ne pas entrer dans l'opinion que cela s'est fait par votre faute. Non, ce n'est pas cela, mais

à Louise de Marillac. 59.

une pure disposition de Dieu pour sa plus grande gloire et pour le plus grand bien de votre âme. Ce qui davantage est relevé en la vie de saint Louis, c'est la tranquillité avec laquelle il s'en revint de la Terre Sainte sans avoir réussi selon son dessein; et peut-être que vous n'aurez jamais occasion en laquelle vous puissiez plus donner à Dieu qu'en celle-ci. Usez-en donc selon la mesure de la grâce que Notre Seigneur a toujours fait paraître en vous.

Madelle Devin vous écrit. Comme elle vous prie de vous pourvoir d'un autre logis, vous pourriez aller descendre chez Madelle Dufay et y demeurer jusqu'à ce que vous ayez un logis qui vous soit propre. Cette bonne Madelle Devin y travaillera. Pour les cinquante écus, gardez-les. Vous aviserez ici ce que vous en ferez.

Monsieur votre fils est retiré au collège, il se porte fort bien et fait de même.

Je salue très humblement Monsieur le Curé, Monsieur Ferras et Germaine, et suis en l'amour de Notre Seigneur, Mademoiselle,

Votre très humble Serviteur
Vincent Depaul.

40^e Lettre.

Abandonner tout à Dieu et à l'obéissance, et rester en paix.

(1631)

Mademoiselle,

Je vous remercie de l'argent que vous m'avez envoyé, Mademoiselle, et vous prie de vous mortifier d'entendre demain la messe ici, parce que je la dirai dès les quatre heures, et que vous ne pourriez vous lever à cette heure-là, sans vous mettre en danger de retomber. Quant au reste, je vous prie, une fois pour toutes, de n'y point penser jusqu'à ce que Notre Seigneur fasse paraître qu'il le veut, qui donne maintenant les sentiments contraires à cela. L'on désire plusieurs bonnes choses, désir qui semble être selon Dieu, et néanmoins il ne l'est pas toujours: ainsi Dieu permet cela pour la préparation de l'esprit à être selon ce qu'on désire. David cherchait une ânesse, il trouva un royaume; St Louis la conquête de la Terre Sainte, et il trouva la conquête de soi-même et de la couronne du Ciel. Vous chercher à demeurer la servante de ces pauvres filles, et Dieu veut que vous soyez la sienne, et peut-être de plus de personnes que vous ne le seriez en cette façon et quand vous ne seriez que la sienne, n'est-ce pas assez pour Dieu que votre cœur honore la tranquillité de celui de Notre Seigneur, et il sera propre et en état de le servir?

à Louise de Marillac. 61.

Le royaume de Dieu est la paix au Saint Esprit, il régnera en vous si votre cœur est en paix. Soyez-le donc, Mademoiselle, et vous honorez souverainement le Dieu de paix et de dilection. Je me recommande à vos prières et vous salue le bonsoir avec autant de tendresse de mon cœur que je suis, en l'amour de Notre Seigneur, etc . . .

41^e Lettre.

Un mot sur le choix de son logement. Il ne point donner prise aux jugements du monde.

(1631)

Mademoiselle,

Je m'étais proposé de vous aller voir mais ne le pouvant faire sitôt à cause de quelque embarras, je vous prie me mander si vous avez arrêté un logis, et où c'est que vous l'avez pris; peut-être que vous pensez que j'ai quelque raison qui vous regarde pour laquelle je pense qu'il n'est pas expédient que vous logiez en ces quartiers; oh! non cela n'est point, je vous en assure. Ainsi la voici: nous sommes au milieu de gens qui regardent tout et jugent de tout; l'on ne nous verrait pas entrer trois fois chez vous qu'on ne trouvât à parler et à tirer conséquence qu'on ne doit pas

111) St Vincent était alors à St Lazare.

62. Lettres de Saint Vincent

trouver à redire où qu'ils aillent, ce n'est pas que nous les observions, ains celui seulement qui a le pouvoir de le faire. Quand j'aurai le bien de vous voir, je vous en parlerai plus particulièrement. Dites moi cependant quand vous serez en état d'aller aux champs visiter quelques Charités. Je vous prie de me le mander, et si vous le pouvez commodément, de vous venir promener un de ces matins jusqu'ici; mais honorez cependant la sainte gaieté de Notre Seigneur et celle de sa sainte Mère. Je suis en leur amour votre serviteur.

42^e Lettre.

Se montre satisfait de son fils.

(1631)

Mademoiselle, la grâce de Jésus Christ soit avec vous!

Si vous juger à propos, avec M^r. Compin⁽¹⁾, de renvoyer cette femme, faites le. S'il faut quelque chose pour cela, je le baillerai. Et pour ce que je suis embarrassé par dessus la tête de quantité d'exercitants: un évêque nommé; un premier président, deux

(1) Guillaume Compin, de la Communauté de saint Nicolas, en fut simple vicaire pendant 43 ans, exerça son zèle auprès des pauvres et mourut en 1665, âgé de 72 ans.

à Louise de Marillac. 63

docteurs, un professeur en théologie et M^r. Pavillon⁽²⁾, outre nos exercices; tout cela, dis-je m'empêche de vous aller voir; c'est pourquoi vous m'envoyez, s'il vous plaît, le mémoire dont vous me parlez. Je suis bien aise de votre beau logement et dirai une douzaine de paroles à Germaine, quand il lui plaira. M^r. Belin est céans. Quant à ce bonnête homme pour M^r. Renouard, il faut le faire demander par le petit ermite. Il le connaît; il faut lui dire que c'est celui-ci. devant marchand qu'il nous a voulu bailler.

Monsieur votre fils est ici; il me revient toujours de mieux en mieux. Adieu, Mademoiselle, je suis, etc...

43^e Lettre.

Il lui donne quelques avis pour sa retraite.

Mademoiselle,

Quant à votre petite retraite, faites-la tout doucement, selon l'ordre de l'Introduction de M^r. de Genève, mais ne faites que deux oraisons par jour, une heure le matin et demi-heure l'après-dîner, et vous lirez pendant l'intervalle quelque

(1) Nicolas Pavillon fut évêque d'Alèth en 1639

64 Lettres de Saint Vincent

chose de Jersey ou des Vies des Saintes Veuves, auxquelles vous avez plus particulière dévotion; et le reste du temps vous l'emploier à penser à la vie passée et à celle qui vous reste. Mais tout cela bien doucement, s'il vous plaît, après que vous aurez changé de logis, et contenter vous de faire cela six jours durant. Ne m'oubliez pas en vos prières. Peut-être que je ferai la mienne en même temps, Dieu vous fasse la grâce de la bien faire!

Je suis en son amour et celui de sa sainte Mère, etc. . .

44^e Lettre.

Souhaité qu'il forme pour elle et pour son fils, et lui offre de prendre à rentes une somme dont elle était embarrassée.

(1632)

Béni soit Dieu, Mademoiselle, de ce que vous avez trouvé en monsieur votre fils, et je le prie de tout mon cœur qu'il fasse le sien selon celui de son Père, et le vôtre à l'égard de mon dit sieur votre fils selon le sien à l'égard de son Père Notre Seigneur.

Puisque vous êtes bien payée de M. Dandilly, je ne vois point d'inconvénient que vous lui bailliez les deux mille livres. Peut-être que si vous ne trouvez pas à bailler le surplus que nous le pouvons prendre sur tous et chacun de nos biens, et

à Louise de Marillac. 65.

vous assignerez le paiement du courant de la rente sur une maison de céans, quasi vis-à-vis de chez vous, qui est louée cent écus. Je dis au cas que vous ne trouviez pas où le mettre mieux et que vous l'ayez agréable. C'est pour faire un remboursement à un homme qui tient cette maison de nous.

Quant aux exercices dont vous me faites mention, nous en parlerons, et M. d'Eborgny vous ira dire tantôt des nouvelles de vos filles de St Cloud.

Adieu Mademoiselle, je suis en l'amour de M. S.

45^e Lettre.

Conseils pour son fils. Supporter patiemment une calomnie

Le Mardi au soir.

Mademoiselle,

J'enverrai quérir le peintre demain et agirai selon ce que vous me mandez, et ferai savoir par même moyen aux gardes des pauvres malades de St Germain ce que Mad^eelle Franchot vous a fait dire pour Monsieur votre fils. Nous le verrons quand il vous plaira, mais je ne pense pas que vous deviez lui faire prendre les ordres sitôt. Il n'est point en âge pour les ordres sacrés, et pour les quatre mineurs il n'y a point

d'utilité ni de nécessité pour encore, et si, il faudrait qu'il se détourner de ses études pour s'y préparer, ce qui lui serait un aussi grand dommage.

Que j'ai peine de votre peine ! Il n'y a rien ! Quel étant l'ordre de la Providence, quel remède ? Mais quel mal véritable en devez-vous appréhender ? Oh bien ! c'est un homme qui dit que vous lui avez promis mariage et il n'est pas vrai. L'on se plaint de vous à faux, vous souffrez en votre intérieur à tort et sans cause. Vous craignez qu'on ne parle de vous ? Soit, mais assurez-vous que c'est là un des grands moyens de conformité au Fils de Dieu que vous pourriez avoir sur la terre et que vous acquerriez par là des conquêtes sur vous que vous n'auriez jamais pu avoir. Oh ! que de vaines complaisances sont anéanties par là, et que d'actes d'humiliation sont produits par ce moyen ! Ous, il ne vous en peut arriver que tout bien, et pour ce monde et pour l'autre. Fortifiez-vous donc là dedans contre les sentiments de la nature, et le jour viendra que vous bénirez l'heure de ce que Notre Seigneur vous exerce de ce côté. là, et moi je suis en son amour, etc

P. S. Je vous supplie m'excuser de ce que je ne vous ai point fait cette réponse aujourd'hui, l'embarras que me donne notre affaire m'en empêche. Je vous prie de vous informer de Mad^{elle} Devin, ce qu'elle en sait et de me le mander.

à Louise de Marillac. 67

Je ne fais que d'arriver de la ville où j'ai été depuis ce matin.

46^e Lettre.

Amour de la vie cachée. — Vocation.

(1632)

Il me semble que ce sera assez de mettre en votre tableau les mêmes paroles de l'original; Mademoiselle, mettez-y donc, s'il vous plaît, et moi je consacrerai dans mon cœur celles que vous m'écrivez de votre généreuse résolution, d'honorer l'adorable vie cachée de Notre Seigneur, ainsi que Notre Seigneur vous en a donné le désir dès votre jeunesse. O, ma chère fille, que cette pensée soit l'inspiration de Dieu et qu'elle est éloignée de la chair et du sang! O sus, c'est là l'assiette qu'il faut à une chère fille de Dieu; tenez-vous-y, Mademoiselle, et résistez courageusement à tous les sentiments qui vous arriveront contraires à celui-ci, et assurez-vous que vous serez par ce moyen dans l'état que Dieu vous demande, pour vous faire passer à un autre, pour sa plus grande gloire, s'il le juge ainsi expédient; sinon, vous êtes toujours assurée que vous ferez incessamment la sainte volonté de Dieu en celui-ci qui est la fin à laquelle nous tendons, et à laquelle ont tendu les saints, et

68. Lettres de Saint Vincent

sans laquelle nul ne peut être bienheureux.

Je vous demande pardon de ce que j'ai tant retenu votre garçon, à cause de quantité de divertissements⁽¹⁾ que j'ai eus, qui vous devoit une des plus parfaites images faites à la ressemblance de Dieu, et qui est, en son amour, ce me semble, un même cœur avec vous, et suis, etc

47^e Lettre .

Conseils pendant des épreuves intérieures.

(1632)

Mademoiselle,

La grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais !

Il est voici votre voisin depuis midi. J'ai envoyé voir si vous étiez chez vous, sur les deux heures, mais vous étiez allée en dévotion. Si demain, incontinent après dîner, il vous plaît prendre la peine de venir jusqu'ici, nous apprendrons de vive voix ce que vous nous écriviez ; et cependant je vous supplie d'honorer les abandons intérieurs auxquels les saints, voire même le Saint des saints, se sont trouvés quelquefois, et l'union plus étroite qu'ils

(1) employé pour diversion, dérangements.

à Louise de Marillac. 69

ont eue ensuite à Dieu. Je vous souhaite le bonsoir, et suis, en l'amour de Notre Seigneur, etc

P. S. Je ne puis que vous dire que je me propose de vous bien blâmer demain de ce que vous vous laissez aller ainsi à ces vaines et frivoles appréhensions⁽¹⁾. Ob! apprêtez-vous à être bien tancée.

48^e Lettre.

Sur sujet de l'exécution du Maréchal de Marillac.

Fin Mai 1632

Mademoiselle,

Ce que vous me mander de monsieur le Maréchal de Marillac⁽²⁾ me paraît digne d'une grande compassion et m'afflige; honorons là dedans le bon plaisir de Dieu et le bonheur de

(1) Il est facile de conjecturer que Madelle s'alarmait d'être souvent et longtemps privée de son Directeur, qui, outre ses voyages, avait quitté la résidence des Bons-Enfants pour habiter St Lazare.

(2) Louis de Marillac, oncle de Madelle était né en 1572. Il fut successivement ambassadeur en Italie, en Lorraine, en Allemagne; commissaire général des armées, maréchal de camp, gouverneur de Verdun; maréchal de France en 1629. Il fut envoyé en Italie et arrêté après la journée des Dupes. Son procès, qui dura un an et demi, se termina par sa condamnation à mort. Il fut exécuté en place de Grève le 10 Mai 1632.

ceux qui honorent le supplice du Fils de Dieu par le leur. Il ne nous importe comme quoi nos parents vont à Dieu pourvu qu'ils y aillent. Or le bon usage de ce genre de mort est un des plus assurés pour la vie éternelle, ne le plaignons donc point, mais acquiesçons à l'adorable volonté de Dieu.

49^e Lettre.

Avis de direction : confiance en Dieu et obéissance aveugle.

M^oadamoiselle,

(juin 1632)

Je suis bien aise de ce que vous avez pris comme il faut la nouvelle de la maladie de M^oad^elle de Potrincovert⁽¹⁾, de laquelle je n'ai point su de nouvelles depuis cinq ou six jours en ça ; mais je suis marri de ce que vous laissez tremper votre esprit en quelques vaines appréhensions, qui sont plutôt à empêchement qu'à avancement à votre salut. Mettez-vous toute dans la sainte dilection qui opère la confiance en Dieu et la défiance de soi, M^oad^elle, je vous en prie, et laissez cette crainte, qui me semble parfois un peu servile à ceux à qui Dieu n'a point donné les mêmes sentiments de lui qu'à vous ; et surtout

(1) De la famille des Sparillac.

à Louise de Marillac. 71.

mépriser ces pensées qui semblent infirmer la sainte foi que Dieu a mise en vous, et encore plus l'auteur dont elles procèdent, qui n'a pouvoir que celui que vous lui donnerez. Or, absit que vous lui ayez jamais donné celui-là, les larmes et la peine que vous en avez produites sont autant de témoins de ce que je vous dis.

Pour M^o. de Marillac⁽¹⁾, je veux tout ce que vous trouverez bon; mais prenez garde de vous embarrasser. Il me semble en ces choses qu'il faut être disposé à prendre l'avis que celui à qui l'on se conseille donne, et quand il vous dira quelque chose contre votre sentiment qu'il n'y faudra point retourner deux fois. Faites pourtant ce que Notre-Seigneur vous suggèrera. D'une chose vous assure-je bien qu'il ne vous conseillera rien que de parfait, et que je suis, en l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère,

Votre très humble serviteur,
Vincent Depaul.

(1) Michel de Marillac, ex-Garde des Sceaux, détenu à Châteaudun; sans doute, Mademoiselle qui l'aimait tendrement désirait aller le voir dans sa prison, et S^t Vincent ne l'avait pas jugé à propos.

172. Lettres de Saint Vincent

50^e Lettre.

Il la prie d'aller à Villeneuve pour visiter la Charité.

Mon Dieu, Mademoiselle, que je fais de fautes à votre égard ! Je vous écrivais bien que j'aurais le bien d'aller voir aujourd'hui votre beau et dévot Paradio, et que je verrais M^{me} la présidente Goussant et Madelle Polallion, et cependant je n'ai fait ni l'un ni l'autre, et m'en suis allée aux champs d'où je viens de revenir ; c'est pour travailler à la Charité de Champigny qui requiert bien votre présence. Je vous supplie très humblement de me le pardonner et de vous en aller demain à Villeneuve, si M^{me} Goussant et Madelle Polallion vous y mènent, et pour cela je vous prie de leur écrire ce matin ; et si elles ne peuvent aller l'une ni l'autre, je ne sais si vous serez incommodée dans le bateau de Joigny qui part samedi à huit heures ; je pense néanmoins que non, parce qu'il est couvert. Quand vous serez à Villeneuve, il faudra vous retirer chez Madelle Franchot et rendre à M. le Curé celle que je lui écris pour vous verser la teneur. Il n'y aura point danger que vous instruisiez les filles seulement, cela vous facilitera le moyen de gagner leurs mères à Dieu pour la Charité. Vous ne trouverez que neuf sœurs de la confrérie ; vous tâcherez d'en

à Louise de Marillac. 73.

gagner d'autres. Si nous le pouvons, nous vous enverrons M^r Pavillon pour prêcher un dimanche. Je ne vous dirai rien pour le surplus; Notre. Seigneur vous conseillera ce que vous aurez à faire, et vous aurez soin, s'il vous plaît, de votre santé, et d'honorer la quieté de l'âme de Notre. Seigneur; et moi je prie Dieu qu'il vous ramène en parfaite santé et pleine de mérites, et chargée des détonnelles de l'ennemi de l'empire de Dieu, en l'amour duquel je suis etc

P. S. Madelle Franchois vous désire voir à Villeneuve, où la Charité va mal.

51^e Lettre.

Conseils pour une visite à faire à Attichy.

Juillet 1632.

Mademoiselle,

Ce n'est pas aller sans sujet que d'aller voir une personne de la qualité de celle qui vous demande, et qui, peut-être a besoin de votre conseil pour se résoudre à quelque chose de bien bon. Allez donc, Madelle, allez, au nom de Notre. Seigneur et avec sa bénédiction.

Que si l'occasion de faire quelque chose à l'égard des enfants de ce lieu-là se présente, faites-le avec précaution; il

74. Lettres de Saint Vincent

en faut beaucoup en ce diocèse. là.

L'autorité matrimoniale de la dame du lieu sera la vôtre, en celle de Notre. Seigneur, en ne faisant pas d'éclat.

Pour la Communion, je pense que vous ferez bien de vous contenter de ce que vous avez accoutumé; et pour monsieur votre fils il sera le très bien venu après que les ordinants se seront retirés, d'ici à dix ou onze jours, parce que nous n'avons ni lit ni chambre où le mettre. Ordonnez-lui donc de venir en ce temps. là, s'il vous plaît.

Monsieur d'Horquy vous ira parler du jeune homme qu'on désire envoyer céans, et moi je vous demande pardon si je n'ai l'honneur de vous voir avant votre départ, à cause de l'embarras que nous avons ici. Je vous supplie de me mander si votre Charité est bien riche, et si vous avez besoin d'argent, et de croire que, grâces à Dieu, je me porte bien, et que je suis, en Notre. Seigneur, etc ...

P. S. Il ne faut pas approcher si près des Charités du diocèse de Beauvais sans les visiter à loisir, peut-être que Mad^{elle} d'Attichy" sera bien aise d'aller à la plus proche.

(1) Anne Doni d'Attichi, cousine de Mad^{elle} Le Gras, D^{elle} d'honneur de Marie de Médicis, elle s'était retirée de la Cour à Attichy, après la disgrâce de cette princesse, et surtout à cause du traitement injuste fait à ses proches. Mad^{elle} s'en était beaucoup occupée parce qu'elle était restée orpheline de bonne heure.

à Louise de Marillac. 75.

52^e Lettre.

avis pour la direction des Confréries de la Charité.

Paris, 7 juillet 1632

M^oadamoiselle,

Votre lettre du 27 juin m'a été donnée ceans; en même temps, j'ai écrit à M^o. Pavillon pour le prier de vous aller voir et lui ai envoyé votre lettre, il ne m'a point fait réponse; dès que je l'aurai je vous l'enverrai, sinon M^o. Soufflier⁽¹⁾ qui a été assez goûté au catéchisme qu'il a fait à Villeneuve; aussi bien M^o. de la Salle n'est-il pas ici.

Je n'ai point douté certes que vous ne trouviez très grande difficulté au rétablissement de la Charité et plus que vous ne m'en dites; mais béni soit Dieu de ce qu'il y a quelque sujet d'espérer que vous la rétablirez. Quant aux difficultés que vous me mandez, je trouve bon que vous avisiez ainsi que vous me mandez.

M^oadelle Polallion m'a dit qu'elle espère aller coucher chez vous samedi, et j'ai écrit à M^oadame Goussant que l'on faisait état en cette ville qu'elle ira voir la maîtresse.

(1) M^o. François Soufflier entré dans la Congrégation en 1629.

76 *Lettres de Saint Vincens*

d'école⁽¹⁾ de Villeneuve dimanche après dîner. Ô Dieu! quelle bonne petite Compagnie! Je prie D^{eu}tre Seigneur qu'il lie vos coeurs en un qui soit le sien, et qu'il vous fortifie dans vos travaux.

53^e Lettre.

Oris pour les confréries de Charité.

S^t Sazare, le 10 juillet 1632.

Mademoiselle,

Béni soit Dieu, Mademoiselle, de ce que vous vous portez bien parmi tant de travail, et de ce qu'il a béni votre emploi. Je pense bien voirement à propos d'établir à Villeneuve une maîtresse d'école, mais où la prendrons-nous? Germaine ne serait pas fâchée d'y aller, à ce que je juge par une lettre que m'a écrit M^o. Belin; mais quel moyen de la retirer de Villepreux, si l'on n'y met quelque autre? et puis, où prendrons-nous celle-là? Certes, je n'y vois point de moyen, surtout dans le peu de temps que vous avez pour voir Madelle d'Attichy. Quand vous serez de deçà l'on y avisera, ce qui pourra être l'un des jours

(1) C'était Louise de Mabilac qui la faisait, en attendant une maîtresse.